

« **Voir toutes choses nouvelles en Christ.** » Voici le thème de l'année ignatienne qui s'est ouverte le 20 mai.

Nous aussi nous voulons nous mettre en route, ensemble, vers la prochaine Congrégation générale, même si nous ne savons pas encore la date. Nous voulons nous laisser guider doucement par l'Esprit Saint, en centrant toujours plus notre vie sur le Christ et en demandant la grâce de *voir toutes choses nouvelles en Christ*.

Ce chemin, nous allons le faire en relisant ensemble nos Constitutions.

### **Comment St Ignace a-t-il écrit les Constitutions ?**

Pour l'écriture des Exercices, Ignace nous dit : « *...quand il observait dans son âme des choses qu'il trouvait utiles, il lui semblait qu'elles pourraient l'être également pour d'autres.* » (n°99)

On peut faire un parallèle avec les Constitutions : Ici, l'aide recherchée n'est pas destinée à une personne, mais à ce groupe de Compagnons qui se constitue et grandit rapidement autour d'un même appel.

« *Sa manière de procéder lorsqu'Ignace rédigeait les Constitutions, était de dire chaque jour la messe, de présenter à Dieu le point qu'il traitait et de faire oraison là-dessus.* » (Récit n° 100)

Que présentait-il à Dieu ? Certainement, la vie de ce premier groupe, la manière dont il était conduit, les expériences qu'ils faisaient :

- expérience de la communion dans la dispersion,
- expérience de l'accueil de ceux qui souhaitent rejoindre le groupe, de plus en plus divers,
- expérience des nombreuses sollicitations pour la mission,
- expérience de questions économiques à gérer, des institutions à suivre et développer,
- expérience des charges à porter et des rouages à inventer pour que le corps soit toujours davantage orienté vers l'unique fin : le service et la plus grande gloire de Dieu...

Le tissage du texte se fait peu à peu, Ignace remet sans cesse son travail sur le métier ; les mots sont nuancés, complétés, en fonction des nouveautés de la vie de ce petit corps apostolique... Au moment de la mort d'Ignace, le travail sera inachevé ; ceux qui lui succèdent continueront... jusqu'à ce que le texte initial soit considéré comme achevé.

Mais à travers les siècles le texte des Constitutions a continué à rester ouvert à l'expérience de vie. Eclairé, annoté, nuancé de Congrégation générale en Congrégation générale par les textes complémentaires et les décrets. Tout est en constante gestation, en croissance. La vie précède toujours le texte !

L'union à Dieu, le compagnonnage avec le Christ, la disponibilité dans l'envoi, la *discreta caritas* - le discernement dans l'amour -, l'union des volontés... C'est tout cela qui précède le texte des Constitutions, qui lui donne son sens, qui l'organise. Ignace savait que seul Dieu avait « donné le commencement à cette petite Société » et c'est de Lui seul qu'il attendait la croissance et l'être.

Mais pourtant, par l'expérience de la Storta, Ignace a clairement vu et compris que Dieu le Père, en le mettant avec son Fils, l'associait pleinement à son œuvre. Il écrira alors dans le prologue des Constitutions :

« *... Puisque la suave disposition de la Providence divine demande la coopération de ses créatures, ...nous jugeons nécessaire d'écrire des Constitutions qui aident à mieux avancer, de manière conforme à notre Institut, dans la voie du service divin où nous sommes entrées.* » (Constitutions Saint-André n°113)

Nous aussi, pour coopérer à l'œuvre du Père, avec le Fils, dans l'Esprit, nous avons choisi un chemin, concret : celui des sœurs de Saint-André. Les Constitutions sont là pour nous aider à mieux avancer dans cette voie !

### **Comment avons-nous reçu les Constitutions de St Ignace ?**

Je ne vais pas refaire ici l'historique de ce chemin. Je voudrais simplement rappeler que nous avons été imprégnées de cette spiritualité, avant même de la connaître et d'en recevoir les textes ! Par les Exercices Spirituels vécus dès le 17<sup>ème</sup> siècle, par l'accompagnement spirituel par le Père Antoine Civoré et par d'autres jésuites...

Ces constitutions nous ont façonnées de l'intérieur, elles nous ont habitées et ont fait éclore une manière –la nôtre- de suivre le Christ dans la vie religieuse apostolique.

Puis, comme beaucoup d'autres congrégations féminines, dans cette période complexe de notre histoire au milieu du 19<sup>ème</sup> siècle, nous les avons choisies, adaptées... pour finalement les « recevoir » pleinement. Et ce don, a été pour nous en même temps une impulsion qui nous a lancées hors de Tournai où nos racines étaient plantées depuis 7 siècles !

### **Pourquoi lire les Constitutions ensemble, en vue de la Congrégation générale ?**

Dans les mois et années qui viennent, nous voulons inviter chacune à se mettre ensemble dans cette même attitude de « recevoir les Constitutions ». Permettez-moi une image : nous avons parfois l'impression que ce texte est comme des chaussures trop grandes à nos pieds, surdimensionné pour cette centaine de femmes que nous sommes ! Mais il vaut mieux avoir des chaussures trop grandes, qui ne font pas mal aux pieds et qui permettent encore de grandir, que des chaussures étroites qui blessent et immobilisent !

Ensemble, nous vous proposons de nous enrichir mutuellement par le partage de nos lectures ; de nous aider à retrouver et à goûter la sève qui nous nourrit ; de nous laisser renouveler, convertir, à la lumière de notre tradition spirituelle.

Car nous ferons une lecture spirituelle. Mais attention, cela ne veut pas dire que nous ne serons pas concrètes ! Dans le concret de nos vies, aujourd'hui, nous chercherons à discerner la vie de l'Esprit à l'œuvre. Il ne s'agit donc pas de vérifier dans le texte ou de chercher ce que nous devrions faire ou vivre. Mais nous allons nous laisser inspirer par notre expérience d'une vie habitée par l'Esprit-Saint et, en même temps, par l'intuition profonde du texte des Constitutions. Ce texte retrouvera ainsi du relief et prendra chair à la lumière des circonstances d'aujourd'hui, des lieux où nous sommes, des personnes que nous rencontrons dans nos missions, nos communautés et nos Régions et Province.

Lire les Constitutions, c'est se laisser constituer : nous sommes un Corps vivant, suscité par Dieu, « établi avec<sup>1</sup> » le Christ, en chemin à l'école de St Ignace de Loyola.

N'oublions pas : *« ce n'est pas d'en savoir beaucoup qui rassasie l'âme, mais c'est de sentir et de goûter les choses intérieurement »* !

Je vous invite à aborder cette démarche comme Ignace : *vous laisser conduire avec douceur par l'Esprit, sagement ignorantes, vos cœurs livrés avec simplicité au Christ*, disposées à tout recevoir de Dieu et de vos sœurs.

**Que le Seigneur nous accorde son Esprit pour « voir toutes choses nouvelles dans le Christ »  
et pour mettre cette nouveauté au service de nos frères et sœurs et de toute la création! Amen !**

*Dimanche 30 mai 2021 – à Ramegnies-Chin - Visio entre toutes les communautés Saint-André*

---

<sup>1</sup> Étymologiquement : « constituer » = « établir avec ».